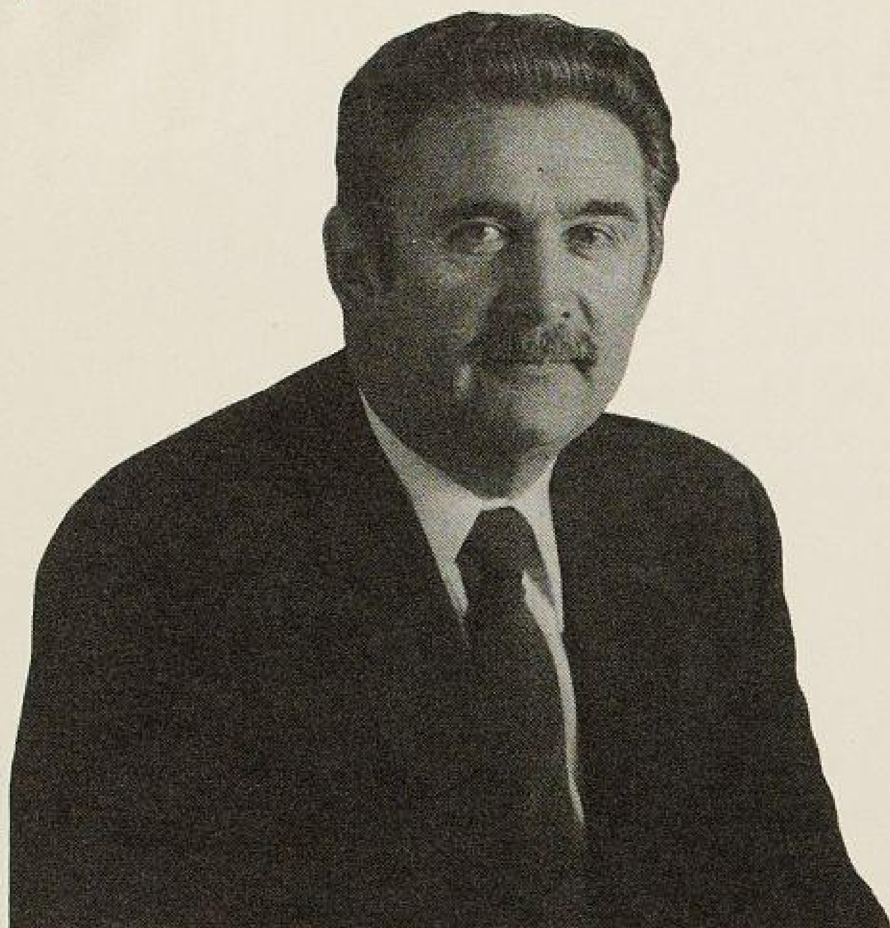


République Française
Département de la Somme 5e Circonscription

Elections législatives 14 Juin 1981

Pour vous, pour vos communes, pour votre liberté

Votez André AUDINOT

Candidat du Nouveau Contrat Social

Suppléant : **Fernand DEMILLY**
Conseiller Général de la Somme

Chères Electrices, Chers Electeurs, Chers Amis,

Vous allez voter le 14 Juin. Vous aurez un choix capital à faire.

Elu Président de Tous les Français, Monsieur MITTERRAND, cherche, et c'est naturel, une majorité susceptible de voter les réformes et les projets qui seront proposés aux Députés par le Gouvernement.

Si comme je l'espère vous me renouvelez votre confiance, vous pouvez être sûrs que votre Représentant à l'Assemblée Nationale saura, comme par le passé, défendre chacun de vos intérêts.

Il y a, dans la période difficile que notre Pays traverse, tant de choses à faire...

Comme je l'ai toujours dit, je saurai distinguer dans les textes qui seront soumis à la discussion et au vote des Députés, les bons textes, c'est-à-dire ceux qui apporteront une amélioration indiscutable et nécessaire à votre mode de vie, des autres projets qui, pour généreux qu'ils soient, peuvent cependant à l'examen critique, se révèler générateurs de conséquences périlleuses pour votre avenir et celui de vos enfants.

Comme je l'ai toujours fait, avec conscience et efficacité, je m'attacherai à défendre les dix grands principes sur lesquels j'ai défini mon programme pour la défense de vos intérêts, et l'Assurance de votre Avenir.

Ces propositions reflètent fidèlement les préoccupations dont vous et vos Elus m'avez si souvent entretenus.

A VOUS DE DECIDER

1°) La France doit sauvegarder son indépendance.
2°) La Défense Nationale doit être renforcée.
3°) La Construction d'une Europe unie doit être favorisée.
4°) La Solidarité avec les pays pauvres doit être poursuivie.
5°) La Liberté et la Responsabilité doivent guider une Economie de Progrès pour notre Pays.
6°) Il faut établir un dialogue permanent entre tous les partenaires sociaux représentatifs.
7°) La Société Française doit être plus fraternelle et plus humaine.
8°) La Fiscalité doit être réformée en profondeur.
9°) Les Pouvoirs doivent être redistribués au profit des Régions, des Départements, des Communes.
10°) La Famille doit bénéficier d'un nouvel effort de solidarité.

Il s'agit là de mon travail au plan National.

Dans la circonscription, Fernand DEMILLY, conseiller Général de la Somme et moi, continuerons à poursuivre notre effort pour le Progrès de la Circonscription, pour la Justice Sociale, pour la défense de vos intérêts.

Je continuerai comme je le fais depuis 8 ans à tenir des permanences sociales, à visiter les communes et résoudre les problèmes de chacun sans distinction aucune, avec l'efficacité et le dévouement que vous connaissez.

D'autres vous font de belles promesses.
Vous savez que moi je tiens toujours mes engagements.

Je continuerai à être le Député de TOUS.

OBJECTIFS 1981-1986

L'EMPLOI

— Relèvement du SMIC compatible avec nos possibilités économiques
— Humanisation des conditions de Travail
— Stages de Formation Professionnelle mieux rémunérés
— Réforme de l'Agence pour l'Emploi.
— Abaissement du Temps de Travail pour les emplois pénibles.
— Allocation spéciale de Fin de Droits aux chômeurs âgés de plus de 55 ans, maintenue jusqu'à 60 ans.

L'AGRICULTURE

— Statut pour l'Epouse d'Exploitant
— Défense de l'Exploitation familiale
— Maintien du Pouvoir d'Achat
— Productions en fonction des débouchés
— Développement des Industries Agro-Alimentaires.

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

— Harmonisation des Régimes de Sécurité Sociale
— Relèvement des Seuils d'exonération des cotisations
— Aides à l'installation des jeunes
— Statut pour l'Epouse des commerçants ou artisans
— Harmonisation fiscale avec le régime des Salariés
— Réforme des droits de mutation.

ANCIENS COMBATTANTS

— Application du Rapport constant
— Augmentation substantielle des retraites.
— Simplification des formalités d'obtention de la Carte du Combattant
— Commémoration du 8 Mai

LES JEUNES

— Diminution de la durée du Service Militaire
— Aides à la recherche du premier emploi
— Accroissement des prêts d'installation aux jeunes ménages
— Aides aux clubs sportifs.
— Généralisation de l'Education Pré-scolaire

LA FEMME

— A Travail égal, Salaire égal
— Augmentation des congés de maternité
— Stages rémunérés de formation professionnelle
— Augmentation des Pensions
— Création d'un salaire pour la mère au foyer.

LE TROISIEME AGE

— Sécurité pour les Personnes Agées
— Priorité au téléphone accordée à partir de 60 ans.
— Minimum vieillesse à 3 000 Frs par mois.
— Gratuité des soins médicaux
— Suppression de la taxe Télévision pour les bénéficiaires du F.N.S.
— Retraite à 60 ans pour ceux qui le veulent (55 ans pour les femmes)

HANDICAPÉS

— Relèvement des Aides à l'Education Spécialisée
— Equipements nombreux et mieux adaptés
— Emplois Réservés
— Aides fiscales aux Familles.

POUR TOUS

GARANTIE DES DROITS DE LA PERSONNE
LIBERTÉ TOTALE DE L'ENSEIGNEMENT
DÉFENSE DU CITOYEN FACE A L'ADMINISTRATION
DÉVELOPPEMENT DES POUVOIRS LOCAUX
AMÉLIORATION DES FINANCES COMMUNALES
ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS PLUS NOMBREUX

POUR LA DÉFENSE DE NOS LIBERTÉS
Dès le premier tour, vous voterez massivement pour

André AUDINOT

DÉPUTÉ SORTANT
CANDIDAT DU NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Suppléant : **Fernand DEMILLY**
CONSEILLER GENERAL DE LA SOMME

IMP. MARSOULAN - 75012 Paris

Vu, le Candidat